

Paris, le 25 mai 2023

18h00

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2023

**L'Assemblée générale mixte d'Hermès International s'est tenue le jeudi 20 avril 2023 à 9 heures 30, à la Salle Pleyel – 252, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.**

Les actionnaires ont pu assister physiquement à l'Assemblée générale mais également la suivre en intégralité *via* une retransmission vidéo en direct sur le site internet de la société : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>

La rediffusion de l'assemblée est disponible, à cette même adresse, en version e-accessible.

L'Assemblée générale mixte s'est tenue sous la présidence d'Éric de SEYNES, Président du Conseil de surveillance. Siégeaient à la tribune, à ses côtés :

- Axel DUMAS, gérant,
- Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SAS, gérant et associé commandité, et
- Éric du HALGOUËT, Directeur Général Finances.

Julie GUERRAND, représentante de la société H51, et Jean-Christophe DUMAS, représentant de la société H2, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix et présents dans la salle, assumaient les fonctions de scrutateurs.

Amélie WATTEL, du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT ainsi que Vincent FRAMBOURT du Cabinet GRANT THORNTON AUDIT, représentaient le collège des Commissaires aux comptes.

Nathalie BESOMBES, Directrice juridique Droit des sociétés et Boursier, Secrétaire du Conseil de surveillance et Déontologue, assurait la fonction de secrétaire de séance.

Stéphanie SCHAMBOURG, commissaire de justice, était présente.

Les quorums requis par la loi en assemblée ordinaire et en assemblée extraordinaire étaient réunis, soit 86,68 % pour l'ensemble des résolutions<sup>1</sup>.

Les actionnaires ont notamment eu à se prononcer sur :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022,

---

<sup>1</sup> Pour la 4<sup>ème</sup> résolution (« *Affectation du résultat – Distribution d'un dividende ordinaire* »), le quorum était de 87,44 %. Cette différence s'explique par le fait que, conformément aux dispositions statutaires, le droit de vote des actions démembrées est dévolu au nu-propriétaire pour toutes les résolutions à l'exception de celle relative à l'affectation du résultat qui est réservée à l'usufruitier

- l'affectation du résultat et la mise en distribution, le 27 avril 2023, du solde du dividende ordinaire de l'exercice (un acompte de 3,50 € par action ayant été versé le 22 février 2023), soit 9,50 € par action, formant un dividende total de 13,00 € par action,
- l'approbation des conventions réglementées,
- l'autorisation à donner à la gérance pour opérer sur les actions de la société,
- l'approbation des rémunérations et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 aux mandataires sociaux (votes *ex-post* global et individuels),
- l'approbation des politiques de rémunération des gérants et des membres du Conseil de surveillance (votes *ex-ante*),
- le renouvellement des mandats de membre du Conseil de surveillance de Dorothée ALTMAYER, Monique COHEN, Renaud MOMMÉJA et Éric de SEYNES pour une durée de trois ans,
- le renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et de la société GRANT THORNTON AUDIT
- l'autorisation à conférer à la Gérance à l'effet de procéder à une réduction du capital par annulation d'actions,
- les délégations de compétence à la gérance pour intervenir sur le capital dans diverses circonstances (délégations financières).

Avant le début de l'Assemblée générale, les actionnaires présents en salle ont pu assister à une prestation du groupe Ishkero, formation de jazz, puis voir un film d'animation mettant en scène quatre dessins réalisés par Tobias GUTMANN, résumant les principales activités de la Maison Hermès.

Le Président a ouvert l'Assemblée générale et souhaité remercier chaleureusement les actionnaires présents, physiquement ou à distance, d'y participer, avant de passer la parole à Henri-Louis BAUER.

Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SAS, gérant et associé commandité a souhaité la bienvenue aux actionnaires puis souligné la grande réussite de l'année 2022, d'autant plus remarquable dans un monde de plus en plus complexe. Il a de plus souligné que l'année 2022 se distinguait par :

- la qualité : grâce aux créateurs et aux 7 000 artisans qui sont les garants de celle-ci,
- l'éthique : pour faire grandir la Maison sans jamais transiger sur ses valeurs,
- l'humain : notamment au travers de beaux projets de formation continue.

Henri-Louis BAUER a enfin remercié tous ceux qui assurent le succès d'Hermès, les collaborateurs qui « *sont des maillons essentiels de la chaîne, mais aussi des passeurs de savoir-faire et de connaissances* » et l'équipe dirigeante de la maison pour avoir mené sa mission aussi loin.

*Le film « Opéra de quatre sacs » a été projeté.*

Axel DUMAS, gérant, a pris la parole et a remercié l'ensemble des actionnaires pour leur fidélité.

Il a ensuite présenté le bilan général de l'année 2022 et la stratégie, en saluant tout d'abord « *l'ensemble des équipes en France et dans le Monde pour leur enthousiasme, leur créativité, leur savoir-faire et leur esprit d'entreprendre* ». Il a par la suite fait remarquer



que la performance de l'année reflète la désirabilité des créations d'Hermès dans tous les métiers.

Axel DUMAS est revenu dans un premier temps sur le modèle artisanal et responsable de la maison Hermès :

- Doublement des effectifs en 10 ans,
- Fabrication en France de près de 80 % des objets Hermès dans 54 sites de production et de formation,
- Renforcement des investissements opérationnels de 1,5 milliards d'euros sur trois ans dont près de 60 % en France.

Puis il a commenté les actions entreprises par Hermès en faveur de ses collaborateurs, dont, notamment, le versement d'une prime de 4 000 € à tous les salariés du groupe dans le monde, en février dernier, au titre des résultats 2022.

*Le film sur l'école Hermès des savoir-faire a été projeté.*

Axel DUMAS a ensuite souligné la créativité foisonnante de l'année 2022, grâce au talent des équipes placées sous la direction de Pierre-Alexis DUMAS :

- Dans la collection maroquinerie :
  - o la valise *R.M.S.*,
  - o les modèles *Kelly en désordre*, *Haut à Courroies rock* et *Getta*,
- Dans le prêt à porter masculin et féminin,
- Dans le secteur de la beauté avec le succès du teint *Hermès Plein Air*.

Axel Dumas a mis en lumière la « *formidable dynamique* » des activités horlogères et bijoutières avec la double récompense de la montre *Arceau le temps voyageur* au Grand prix d'Horlogerie de Genève et le vif succès commercial remporté par la collection de haute bijouterie *Les jeux de l'ombre*.

Il a également salué le savoir-faire d'exception, la qualité sans compromis et la durabilité des objets Hermès conçus dans plus de 80 matières d'exception. En 2022, plus de 200 000 réparations ont été effectuées par les artisans.

Par ailleurs, 100 % des boîtes et sacs orange sont issus de matière recyclées et recyclables.

Axel DUMAS a par la suite abordé successivement les sujets suivants :

- Développement des capacités de production, forte intégration et ancrage territorial
  - Pose de la première pierre de la maroquinerie de Riom (Puy-de-Dôme) en septembre,
  - Poursuite des travaux des maroquineries :
    - o de Louviers (Eure), et
    - o de La Sormonne (Ardennes),
  - Fin des travaux du site Textile Lyonnais de Pierre Bénite,
  - Développement de la société J3L, fabricant de pièces métalliques,
  - 55 % des objets sont fabriqués dans des ateliers internes et exclusifs et 76 % des objets sont fabriqués en France,

- Hermès est présent dans 11 des 13 régions, notamment au travers de ses 54 sites de production,
- Une maroquinerie est ouverte tous les 12 à 18 mois en s'attachant au respect des expertises locales, à la pérennisation des savoir-faire et à la création d'emplois.

*Un film sur le métier de responsable d'atelier est projeté.*

- Un réseau de distribution intégré, omnicanal et exclusif
  - Poursuite des investissements opérationnels,
  - Succès de l'ouverture de la nouvelle Maison Hermès au 706 Madison Avenue à New York,
  - Extension du réseau à Zhengzhou et Shanghai Qiantan en Chine et Pangyo en Corée
  - Agrandissement et rénovation de magasins à Strasbourg et Barcelone (Europe) et à Dubaï (Emirats arabes unis),
  - Une reprise des ventes aux voyageurs et la réouverture du magasin de l'aéroport de Hong Kong, rénové et agrandi,
  - Un fort développement et une solide performance du réseau e-commerce qui permet d'accueillir de nouveaux clients,
  - Le renforcement de la chaîne logistique pour servir les magasins et l'e-commerce.
- Evolution du nombre de magasins (300 magasins à fin 2022, dont près de trois quarts opérés en propre)

*Un film dans lequel Bob CHAVEZ, CEO d'Hermès of Paris et Florian CRAEN, Directeur Général commerce du groupe, font découvrir les espaces du nouveau magasin 706 Madison est projeté.*

- Une communication singulière

La communication, 17<sup>ème</sup> métier d'Hermès raconte la créativité de la Maison

- À la rencontre des artisans avec *Hermès in the making*,
- Au plus proche des 16 métiers comme :
  - celui de la soie avec le *Kite Festival*,
  - ou de petit h à Dubai et Bangkok.

*Le film « Kiosque monde d'Hermès », montrant l'itinérance des kiosques du Monde d'Hermès qui se sont installés dans plusieurs capitales a été projeté.*

Axel DUMAS a également présenté la démarche responsable de la Maison.

- Une stratégie RSE ambitieuse
  - Le groupe maintient ses engagements au sein de filières responsables, en faveur de l'emploi, de la transmission des gestes artisanaux, de la recherche et du développement de matières durables d'exception,
  - Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3 ont été validés par la *Science Based Targets Initiative*,
  - Maintien du taux de travailleurs en situation de handicap au-dessus de 6 %,

« La stratégie RSE s'inscrit naturellement au cœur du modèle artisanal, humaniste et durable de la maison ».

□ Responsabilité environnementale

- Le modèle artisanal de la Maison est structurellement faiblement émetteur de CO2, modèle qui peut la qualifier de société préindustrielle,
- En 2022, la maison a réduit ses émissions de CO2 avec une baisse de 28 % sur les scopes 1 et 2 et une réduction de 46 % du scope 3 en intensité,
- Depuis 2021, l'approvisionnement en électricité est 100 % renouvelable en France,
- Le référentiel de construction responsable exigeant a été certifié par un tiers indépendant,
- La maroquinerie de Louviers (Normandie), inaugurée le 7 avril 2023, est conçue à énergie positive et est le premier bâtiment industriel français à obtenir la certification E4C2,
- L'engagement du groupe pour la préservation de la biodiversité se poursuit.

□ Emploi et responsabilité

- Hermès poursuit également ses engagements en tant qu'employeur responsable,
- En 2022, Hermès a renforcé ses effectifs de près de 2 100 personnes,
- À fin décembre 2022, le groupe employait 19 700 personnes, dont 12 400 en France,
- Début 2023, le groupe a versé une nouvelle prime de 4 000 euros à l'ensemble des collaborateurs dans le monde,
- Hermès versera en France 170 millions d'euros au titre de l'intéressement et de la participation 2022,
- Les dispositifs de formation interne se poursuivent avec le lancement de l'École des Artisans de la Vente et de l'ouverture d'un nouveau Centre de Formation d'Apprentis de l'École Hermès des savoir-faire,
- La maison continue ses actions en matière d'inclusion et diversité avec la création d'un réseau de référents internationaux qui vise à couvrir 100 % de l'effectif groupe.

□ Poursuite des créations d'emplois

- En dix ans, les effectifs ont doublé,
- Plus de 60 % des créations d'emploi ont lieu en France.

□ Répartition des effectifs par filière

- Le groupe conserve un équilibre dans sa croissance en maintenant une répartition par filière stable, avec un équilibre production et vente,
- Spécificité dans cette industrie, les artisans et, plus largement, les effectifs de la filière « Production », représentent près de la moitié des effectifs en 2022.

□ Répartition des effectifs par zone géographique

- La répartition géographique des effectifs reflète l'implantation de l'outil de production, très intégré, avec 63 % des effectifs dans l'Hexagone,

- Les collaborateurs en filiale occupent presque exclusivement des fonctions commerciales,
- Les femmes, fortement représentées, représentent 60 % des cadres, 54 % des instances dirigeantes, 40 % du Comité exécutif et 50 % des membres du Conseil de surveillance.

□ Au plus près des territoires et des collectivités

- Le modèle d'entreprise d'Hermès est fortement intégré et ancré dans les territoires,
- Hermès entretient des relations de long terme avec ses parties prenantes et notamment ses fournisseurs, accompagnés pour atteindre le niveau d'exigence du groupe, notamment sur les volets sociaux et environnementaux,
- La maison est engagée au plus près des communautés, dans l'éducation et la transmission,
- Le groupe a pris un nouvel engagement quinquennal de 61 millions d'euros au bénéfice des actions de mécénat de la Fondation d'entreprise Hermès.

□ Reconnaissance de l'excellence du modèle artisanal

- La progression d'Hermès dans les notations extra-financières est exceptionnelle et se poursuit :
  - notation « AA » de MSCI,
  - classement par Sustainalytics en 1<sup>er</sup> acteur des secteurs Textiles et Habillement et Luxe,
  - intégration de la « *A list* » du CDP qui place la maison parmi les 330 entreprises jugées les plus performantes au niveau mondial sur les sujets environnementaux.

*Le film « Equiphoria », présente l'institut Equiphoria qui s'appuie sur le mouvement du cheval pour soigner des personnes en situation de handicap.*

Axel DUMAS a présenté ensuite l'activité de 2022 :

□ Le chiffre d'affaires atteint 11,6 milliards d'euros

- Le chiffre d'affaires progresse à taux de change constants de 23 % sur un an,
- En 2022, la croissance des ventes est remarquable dans l'ensemble des zones géographiques, qui enregistrent de fortes progressions à deux chiffres,
- La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique reste équilibrée,
- À fin décembre 2022, tous les métiers confirment leur forte dynamique, avec une progression remarquable des Vêtements et Accessoires, de l'Horlogerie et des Autres métiers Hermès,
- La maroquinerie poursuit sa croissance en ligne avec ses objectifs.

*Un film sur les savoir-faire des artisans de la ganterie de Saint-Junien a été projeté.*

Eric du HALGOUËT, Directeur Général Finances, a présenté les comptes consolidés 2022 :

- Excellents résultats cette année :
  - chiffre d'affaires +29 %, après prise en compte de l'impact du change, résultant de l'effet conversion, qui représente 6 points, soit plus de 500 millions d'euros,
  - résultat opérationnel courant +33 %, atteignant ainsi 4,7 milliards d'euros,
  - résultat net +38 %,
- La croissance des ventes à taux de change constants qui s'élève à 23 % est, comme en 2021, particulièrement vertueuse, avec un effet prix d'environ 4 %,
- Les dépenses de communication atteignent 525 millions d'euros,
- Les frais administratifs et commerciaux, qui comprennent notamment les coûts salariaux du personnel de vente et des fonctions support, ainsi que les loyers variables, s'élèvent à 2,2 milliards d'euros. Exprimés en pourcentage des ventes, ils génèrent un effet de levier sur la rentabilité opérationnelle de 0,5 point par rapport à 2021,
- La rentabilité opérationnelle courante atteint son plus haut niveau historique à 40,5 % des ventes, un niveau exceptionnel, en amélioration de plus d'un point par rapport à 2021,
- La charge d'impôt s'élève à 1,3 milliard d'euros et représente un taux effectif d'impôt de 28,2 %,
- Le résultat net atteint 3,4 milliards d'euros, soit une hausse de 38 % par rapport à l'année 2021,
- L'amélioration de la rentabilité opérationnelle courante et celle de la rémunération de la trésorerie permettent d'atteindre un niveau record de rentabilité nette à 29 %. Celle-ci gagne près de 2 points par rapport à l'année 2021,
- Le groupe a accéléré ses investissements sur la deuxième partie de l'année à hauteur de 518 millions d'euros en 2022. Sur trois ans, Hermès a ainsi renforcé ses investissements opérationnels de 1,5 milliards d'euros dont près de 60 % en France,
- La trésorerie nette retraitée gagne 2,7 milliards d'euros et atteint 9,7 milliards d'euros à fin décembre 2022. Elle représente plus de 50 % du total de l'actif et les capitaux propres, qui s'élèvent à plus de 12 milliards d'euros, représentent 70 % du passif.

Eric du HALGOUËT a terminé son intervention en indiquant que « *le groupe a renforcé une structure financière solide qui lui permet de préserver son indépendance et de poursuivre sa stratégie à long terme* ».

Axel DUMAS a repris la parole pour évoquer les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 :

- Forte progression des ventes au 1<sup>er</sup> trimestre qui atteignent près de 3,4 milliards d'euros (+23 % à taux de change constants), qui s'inscrit en continuité du 4<sup>ème</sup> trimestre et de l'année 2022,
- Activité particulièrement soutenue dans les magasins du groupe et les ventes en gros (+26 %) ont bénéficié du rebond des ventes aux voyageurs,
- À fin mars 2023, toutes les zones géographiques sont en progression à deux chiffres et tous les métiers confirment une belle dynamique.

Pour conclure, Axel DUMAS a présenté les perspectives 2023, inchangées, et confirmé la poursuite des investissements et de la création d'emplois.

- 2023, orange, la couleur de l'étonnement

*« Inspiration de la création chez Hermès, la capacité à s'étonner est source constante d'innovation et de dynamisme »*

- Poursuite de la création d'emplois, multi-locale et multi-métiers,
- Poursuite des investissements dans les capacités de production,
- Ouverture des maroquineries de Louviers et de la Sormonne,
- Poursuite de l'accompagnement des fournisseurs,
- Développement du réseau omnicanal, notamment à Chengdu et Beijing Peninsula (Chine), Naples et Chicago (Etats-Unis) et Bordeaux (France),
- Lancements à l'automne du cinquième chapitre de la Beauté Hermès autour des yeux,
- Ouverture du quatrième mandat quinquennal pour la Fondation d'entreprise Hermès, qui poursuit ses engagements en matière d'éducation et de sensibilisation des plus jeunes aux métiers de l'artisanat, de préservation de la biodiversité, de soutien à l'art vivant et des actions de solidarité.

*Un film sur le « Programme Manuterra », financé par la fondation d'entreprise Hermès et qui sensibilise les jeunes générations au monde vivant a été projeté.*

Le Président a repris la parole et a remercié Messieurs Axel DUMAS et Éric du HALGOUËT, pour la qualité de leurs présentations, et au nom des actionnaires, remercié tous les collaborateurs du groupe Hermès qui ont su réaliser ensemble les résultats de cette année exceptionnelle.

Le Président a ajouté que « *toutes les divisions, tous les métiers, toutes les régions, toutes les manufactures, tous les ateliers, tous les créateurs ont su contribuer à cette formidable croissance qui a largement dépassé les objectifs que nous nous étions fixés. L'engagement de tous témoigne d'un attachement profond pour le modèle d'entreprise respectueux et responsable que représente la maison Hermès* ».

Le Président a également tenu à remercier la Gérance et les membres du Comité exécutif « *qui continuent de mener avec talent notre belle entreprise tout en respectant ses valeurs profondes et son identité unique* ».

Le Président a enfin témoigné sa reconnaissance envers les actionnaires pour leur loyauté et leur soutien sans faille : « *nous avons conscience de la force de cette relation qui nous lie et je souhaite vous en remercier chaleureusement* ».

Puis, le Président est passé à la présentation des principales résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Ont en particulier été abordés :

- La proposition de distribution de dividende de 13,00 €, avec un seuil de « *pay out* » équilibré,
- les rémunérations effectives des mandataires sociaux versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2022 (votes *ex-post*), toutes conformes aux politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale,

- le renouvellement pour trois ans des mandats de quatre membres du Conseil de surveillance arrivant à échéance ainsi que la présentation des deux membres représentant les salariés nommées par le comité de groupe,
- le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes,
- le renouvellement des autorisations données à la Gérance de procéder à un rachat d'actions dans la limite de 10 % du capital et la faculté de les annuler,
- les délégations financières usuelles,
- les délégations à la gérance aux fins de décider d'une ou plusieurs opération(s) de fusion par absorption, de scission ou d'apport partiel d'actifs soumis au régime des scission,
- le renouvellement de l'autorisation donnée à la Gérance pour procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes de la société.

Le Président a rappelé que, conformément à la politique de rémunération, les gérants ne bénéficient d'aucune rémunération en actions. S'agissant des salariés, Hermès a mis en place des plans d'actionnariat salariés depuis de nombreuses années qui permettent de reconnaître la contribution des collaborateurs au développement de la Maison, quels que soient leur rôle et leur situation géographique. Ces plans ont pour objectifs de partager les fruits de la croissance et de leur permettre d'être associés plus étroitement aux décisions de développement d'Hermès à long terme.

Puis, le Président a évoqué le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, ainsi que le rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale mixte du 20 avril 2023 et a donné la parole aux Commissaires aux comptes qui ont exprimé une opinion sans réserve ni observation sur les comptes consolidés et les comptes annuels de la société.

Avant d'ouvrir la séance de questions et réponses, le Président a informé l'assemblée que la société a reçu en amont 11 questions écrites émanant de deux actionnaires, dans les formes et délais requis par les textes. Il est rappelé que la réponse à ces questions relève de la compétence de la gérance.

Ces questions portaient principalement sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des activités d'Hermès. Celles-ci concernaient plus spécifiquement les engagements de la Maison vis-à-vis des Accords de Paris, ses engagements en termes de biodiversité, de bien-être animal ou encore l'implication des partenaires sociaux sur les sujets RSE. Conformément à la réglementation en vigueur, les réponses apportées par la Gérance à ces questions sont publiées sur le site internet de la société :

<https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

Au cours du débat en salle, les principaux thèmes abordés (en dehors de ceux déjà traités dans les questions écrites) ont été les suivants :

- la stratégie de distribution en ligne d'Hermès,
- les magasins concessionnaires,
- l'emploi de la trésorerie à court terme et son usage à long terme,
- les visites de sites par les actionnaires individuels ainsi que la création d'un comité consultatif,
- le bien-être animal,
- la politique de vente d'Hermès en Russie,



- le soutien qu'Hermès pourrait apporter à d'autres maisons de maroquinerie,
- le savoir-faire spécifique d'Hermès dans le domaine de la parfumerie,
- la division du nominal de l'action,
- les déterminants du beau succès d'Hermès en Chine malgré le confinement et les bons résultats de la maroquinerie aux Etats-Unis.

Enfin, les votes ont été exprimés au moyen de boîtiers électroniques.

Leur fonctionnement ainsi que le bon déroulement de toute l'assemblée ont été contrôlés par Maître Stéphanie SCHAMBOURG, commissaire de justice.

Les résultats détaillés des votes, montrent que les 29 résolutions, dont 11 à titre extraordinaire, ont été adoptées à un très grand nombre de voix.

Ces résultats sont disponibles sur le site :

<https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

L'Assemblée générale s'est terminée par ces mots du Président : « *Nous vous remercions une nouvelle fois d'avoir été aussi nombreux à y assister et nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver l'année prochaine, le 30 avril 2024, dans cette même salle* ».